



## **Communiqué de presse Pour diffusion immédiate**

### **Journées pédagogiques supplémentaires**

#### **La Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) appelle ses membres à respecter les conventions collectives à la lettre**

Québec, le 29 octobre 2020. – À la suite de l'annonce du ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, d'ajouter trois journées pédagogiques cette année, la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) est grandement préoccupée par la santé physique et mentale de ses membres.

Déjà surchargé, en sous-effectif et en état de fatigue extrême, le personnel des services de garde voit sa tâche s'alourdir encore plus avec cette annonce.

Afin de les préserver parce que la situation est critique, la FPSS-CSQ en appelle donc à l'ensemble de ses 30 000 membres pour que chacun d'eux respecte à la lettre les conventions collectives : prise de pause le matin et l'après-midi (pour celles et ceux qui ont le droit), respect des ratios en service de garde, refus de travail en dehors des heures rémunérées, etc.

« Les conventions collectives existent pour protéger l'intégrité physique et mentale du personnel. Depuis près de huit mois, nos membres en font nettement plus que ce qu'ils devraient et tiennent les écoles à bout de bras. Sauf que là, en ajoutant ces trois journées pédagogiques, le gouvernement abuse de notre dévouement » explique Éric Pronovost, président de la FPSS-CSQ.

« Si le ministre ne prend pas soin de son personnel de soutien, nous oui! C'est donc par prévention des conséquences physiques et psychologiques que pourrait avoir la situation actuelle que nous demandons aujourd'hui à tous nos membres de prendre soin d'eux en s'appuyant sur les conventions collectives pour le faire. Ce n'est pas notre responsabilité d'en gérer les conséquences, mais bien celle des gestionnaires » ajoute-t-il.

#### **Profil de la FPSS-CSQ**

La Fédération du personnel de soutien scolaire (CSQ) est le seul regroupement au Québec représentant exclusivement du personnel de soutien scolaire. Elle est affiliée à

la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et représente 81 catégories d'emploi réparties en 24 centres de services scolaires et 19 syndicats affiliés. Au total, elle compte près de 30 000 membres.

**Information :**

Rébecca Salesse, attachée de presse, FPSS-CSQ

C : 418 953-6066

[salesse.rebecca@lacsq.org](mailto:salesse.rebecca@lacsq.org)